Corse : 80 personnalités de l’extrême-centre, dont Pierre Mazeaud, Élisabeth Badinter, Jacques Toubon et Jérôme Guedj, s’opposent à la reconnaissance d’une communauté corse dans la Constitution, qui pourrait selon eux ouvrir la voie aux Français de souche

22/06/2026 à 9h41



C’est là la définition de la discrimination qui, appliquée à un critère culturel ou historique, ouvre la voie au racisme. Si ce principe est accepté en Corse, il n’y a aucune, aucune, raison de principe de refuser qu’il s’applique ailleurs. Pourquoi demain ne réserverait-on pas des droits particuliers à des individus se réclamant de la « communauté historique et culturelle française », en bref, aux « Français de souche » ?

Premiers signataires :

- Élisabeth Badinter, philosophe
- François Cormier-Bouligeon, député
- Philippe Brun, député
- Jérôme Guedj, député
- Fanny Dombre-Coste, députée
- Emmanuel Maurel, député
- Pierre Mazeaud, ancien président du Conseil constitutionnel
- Constance Rivière, haut fonctionnaire
- Mickaël Delafosse, maire de Montpellier
- Jean Baggioni, premier président du premier Conseil Exécutif de Corse
- Jacques Toubon, ancien défenseur des droits
- Mickaël Vallet, sénateur
- Rachid Temal, sénateur

Autres signataires :

- Gilbert Abergel, président du Comité Laïcité République
- Marie Albertini, avocate
- Jean-Yves Autexier, ancien député
- Michel Barat, professeur de philosophie, ancien recteur de Corse
- Michèle Battesti, historienne
- Marie-Françoise Bechtel
- Jean-Michel Blanquer, professeur de droit constitutionnel
- Michel Bouvard, parlementaire honoraire
- Thierry Carcenac, parlementaire honoraire
- Mireille Clapot, ancienne députée
- Thomas Clay, professeur de droit
- Hélène Conway-Mouret, ancienne ministre
- Jacqueline Costa-Lascoux, sociologue
- Philippe Crouzet, chef d’entreprise

- Jérôme Darras, sénateur
- Gérard Delfau, sénateur honoraire
- Gilbert-Luc Devinaz, sénateur
- Stéphane Destruhaut, vice-président du conseil départemental de la Haute-Vienne
- Jérôme Durain, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté
- Vincent Eblé, sénateur
- Sébastien Fagnen, sénateur
- Bernard Fialaire, sénateur
- Estelle Folest, ancienne députée
- Philippe Foussier, journaliste
- Joseph Franceschi, général de corps d'armée
- Patrice Franceschi, écrivain
- Alexandre Freschi, ancien député
- Christophe-André Frassa, sénateur
- Louis Gallois, ancien haut fonctionnaire et dirigeant d'entreprise
- Guillaume Hannezo, économiste
- Brahim Hammouche, ancien député
- Laurence Harribey, sénatrice
- Françoise Hatzenberger, universitaire
- Sylvie Hubac, membre honoraire du Conseil d'État
- Gisèle Jourda, sénatrice
- Catherine Kintzler, philosophe
- Jean-Claude Mailly, ancien responsable syndical
- Pascale Mathiault, maire de Senlis
- Benjamin Morel, constitutionnaliste
- Anna Moretti, professeure agrégée
- Ursula Moureau Martini, professeure des universités
- Félix Natali, responsable associatif
- Pierre Ouzoulias, vice-président du Sénat
- Alexandre Ouizille, sénateur
- Bernard Poignant, ancien maire de Quimper
- Ladislas Polski, maire de La Trinité
- Sylviane Riopu, médecin
- David Ros, sénateur

- Laurence Rossignol, ancienne ministre, sénatrice
- Jean-Pierre Sakoun, président d’Unité Laïque
- Marie-Laure Sauty de Chalon, cheffe d’entreprise
- Jean-Éric Schoettl, ancien secrétaire général du conseil constitutionnel
- Marie-Thérèse Stuart Fioravente, ancienne directrice des relations institutionnelles
- Muriel Trèves
- François Tulli, juriste
- André Vallini, ancien ministre
- Manuel Valls, ancien Premier ministre
- Jean-Marc Vayssouve-Faure, sénateur
- Alain Veaulac, chef d’entreprise
- Michel Verge Franceschi, historien
- Patrick Weil, politologue
- Mickaël Weber, sénateur
- Henry Zipper de Fabiani, ambassadeur de France honoraire
- Geneviève Zipper de Fabiani
- Emile Zuccarelli, ancien maire de Bastia
- Didier Marie, sénateur